
LNK CONSULTING

SASU au capital de 500 €

Siège social : 3 rue des Pêcheurs, 95760 Valmondois

RCS : Pontoise 990468159

N° SIRET : 99046815900019

N° TVA intracommunautaire : FR94990468159

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les modalités et conditions dans lesquelles la société **LNK Consulting** fournit ses prestations de services aux clients professionnels, notamment :

- Conciergerie d'entreprise et gestion externalisée,
- Formations professionnelles (finançables par OPCO ou autres dispositifs),
- Accompagnement administratif et commercial.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document (conditions d'achat, correspondance, etc.), sauf accord écrit préalable de LNK Consulting.

Article 2 – Devis et Commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis écrit précisant :

- La nature des prestations,
- Les modalités d'exécution,
- Les tarifs et conditions de règlement.

Le devis doit être accepté et signé par le Client pour valoir commande ferme.

Une commande validée ne peut être annulée qu'avec l'accord écrit de LNK Consulting.

Article 3 – Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros (€) HT et sont majorés de la TVA au taux en vigueur.

LNK Consulting se réserve le droit de réviser ses prix à tout moment. Toutefois, les prestations seront facturées au tarif en vigueur au jour de la signature du devis ou de la convention de formation.

Article 4 – Modalités de règlement

- Les prestations sont payables selon les modalités indiquées au devis ou à la convention de formation.
- Sauf mention contraire, un acompte de **50 %** est exigé à la commande, le solde étant payable à la livraison de la prestation.
- En cas de financement par un organisme (OPCO, CPF, etc.), le Client reste responsable du paiement si la prise en charge est refusée ou partielle.

Tout retard de paiement entraîne, sans mise en demeure préalable :

- L'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal,
- Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce).

Article 5 – Conditions d'exécution des prestations

LNK Consulting s'engage à exécuter les prestations conformément aux règles de l'art et aux délais convenus.

Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations.

En cas de retard ou de manquement du Client dans la transmission des informations, LNK Consulting ne pourra être tenu responsable d'un éventuel décalage de délai ou d'une exécution partielle.

Article 6 – Formations professionnelles

Dans le cadre des formations :

- Une convention de formation est établie entre LNK Consulting et le Client.
- Les attestations de présence et de fin de formation sont délivrées à l'issue du parcours.
- En cas d'annulation par le Client moins de **10 jours ouvrés** avant le début de la formation, LNK Consulting facturera **50 % du montant total**.
- En cas d'absence du stagiaire le jour de la formation, la prestation est due intégralement.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Les supports, outils pédagogiques, documents, méthodes et contenus créés par LNK Consulting demeurent sa propriété exclusive.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, est strictement interdite sans accord écrit préalable.

Article 8 – Responsabilité

LNK Consulting est tenu à une obligation de moyens et non de résultat.

La société ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, pertes de chiffre d'affaires ou de données, ni des conséquences liées à un retard imputable au Client ou à un cas de force majeure.

Article 9 – Confidentialité

LNK Consulting et le Client s'engagent mutuellement à conserver confidentielles toutes les informations et documents échangés dans le cadre de la mission.

Article 10 – Force majeure

Article 10 – Force majeure

La responsabilité de LNK Consulting ne pourra être engagée en cas de retard ou de non-exécution lié à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (grève, catastrophe naturelle, panne informatique majeure, pandémie, etc.).

Article 11 – Résiliation

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations contractuelles non réparé dans un délai de **15 jours** suivant mise en demeure, le contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de dommages et intérêts.

Article 12 – Données personnelles

LNK Consulting s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant en écrivant à :

contact@lnkconsulting.fr.

Article 13 – Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, compétence expresse est attribuée aux tribunaux compétents de

Pontoise (95).